



Compte-rendu du conseil d'école Mardi 12 novembre 2013 à Boz

Présents : Les représentants des municipalités

Les DDEN

Les représentants de parents

Les deux ATSEM, Mme Boyat (employée municipale)

Les huit enseignants

Excusés : Yves et Marie-Claude Loubejac

Ordre du jour :

- Présentation des membres du conseil,
- Résultats des élections de représentants de parents d'élèves,
- Effectifs du RPI,
- Vote du règlement intérieur,
- Projet d'école,
- Rythmes scolaire pour 2013/2014,
- Transport scolaire (places dans le car),
- Accueil des PS l'après-midi,
- Questions diverses.

- Présentation des membres du conseil,

Liste des DDEN sur le RPI :

BOZ	Michèle MORTEL	Marie-Claude LOUBEJAC
OZAN	Pascal COULAS	Yves LOUBEJAC
REYSSOUZE	André DESCOTTES	Pascal COULAS

- Résultats des élections de représentants de parents d'élèves,

M. MATHY explique que pour la première fois depuis très longtemps, il n'y a pas eu de problème cette année pour trouver 16 candidats (8 titulaires, 8 suppléants). Ceci est une bonne chose car si les parents ont besoin de l'école, l'école a besoin également d'eux ! Tous sont invités aux conseils d'école mais il n'y a que 8 voix parents en cas de vote.

Cette année, les élections de représentants de parents ont mobilisé 93 votants sur 304 électeurs; 2 votes ont été nuls; 91 voix pour la liste présentée.

Ont été élus

GEY Stéphanie - SAN-JOSE David - BARDOUX Sandrine - PERROUSSET Aurélie - TILLOI Jennifer - GIRARDIN Karine - LEBRETON Corinne - GRILLET Marie-Pierre - OHL Pascale - CHARON Carole - ROTHEVAL Laetitia - BARBIC Xavier - CROZIER Yannick - MAUPLLOT Jean-Christian - BENOIT Myriam - BUCILLAT Virginie

- Effectifs du RPI

Reyssouze : 79 + 4

→ 11PS/17MS + 12PS/18MS + 25GS.

Ozan : 74 + 3

→ 23CP + 5CP/21CE1 + 8CE1/17CE2.

Boz : 52 + 7

→ 12 + 4 CM1 – 12 + 1 CE2 = 24 + 5 CE2-CM1

21+1 CM2 – 7 + 1 CM1 = 28 + 2 CM1-CM2

205 + 8 enfants **au total**

- Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur a été relu et approuvé à l'unanimité.

- Projet d'école

2009 à 2012

Le projet d'école du RPI est tourné vers 3 objectifs :

1 : maîtrise de la langue orale.

2 : utilisation des TICE (blogs d'école...);

3 : faire découvrir l'environnement extérieur proche.

Un avenant d'un an mettra l'accent sur les objectifs 1 (qualité du langage) et 2 (TICE : motivation, blog, lecture de contes).

- Rythmes scolaires pour 2013/2014

Le SIVOS a informé les membres du conseil de son refus de mettre en place cette réforme des rythmes en raison du coût que cela engendrait et parce qu'il estime que ce n'est pas aux communes mais à l'état de prendre en charge l'éducation des enfants.

Les difficultés d'organisation s'avèrent nombreuses (trouver des locaux adaptés, trouver des gens qualifiés pour peu d'heures...) et les communes sont tributaires des horaires imposés par les transports.

Si le refus n'était pas accepté, le SIVOS a évoqué une piste d'emplois du temps : les TAP (temps d'activités péri-éducatives) se feraient le soir après la classe pour Boz et Ozan et après la pause méridienne pour Reyssouze.

Les parents d'élèves ont exprimé leurs inquiétudes ainsi que leur désir d'être consultés par la suite en cas de rejet du refus et aimeraient qu'un comité de pilotage réunissant les communes, les parents et les enseignants soit organisé au plus vite.

Quelques représentants de parents se sont regroupés sur le canton pour réfléchir sur les nouveaux rythmes et souhaiteraient la mise en place d'un projet éducatif territorial commun au sein du canton.

La communauté de communes n'a actuellement pas répondu à leur demande de rencontre.

D'autres communes semblent plus en avance et ont diffusé des questionnaires aux familles.

Les parents d'élèves pensent qu'il faudrait rapidement consulter les familles afin de ne pas agir dans l'urgence par la suite.

Les parents d'élèves organisent un boycott le mercredi 13 novembre afin de protester contre cette réforme qui n'allègerait pas forcément la semaine de classe des élèves.

M. Descottes (DDEN) pense qu'il ne faut pas forcément tout rejeter en bloc mais plutôt essayer de réfléchir pour mettre en place un système allant dans le sens de l'intérêt des élèves.

M. Mathy pense qu'il vaut mieux démarrer la réflexion en partant du contenu du TAP plutôt que des emplois du temps et faire des propositions s'affranchissant des contraintes de transports qui en l'état ne permettent aucune marge de manœuvre et rendent impossible toute mise en place d'un dispositif pertinent pour les enfants. Les écueils à éviter seraient des TAP de type récréation-temps de préau et mise en place d'activités demandant autant de concentration que celles proposées à l'école.

Le SIVOS dit qu'il ne faut pas se précipiter et attendre de savoir si la communauté de communes veut s'engager dans un PEDT (cf. réunion comcom de ce mercredi 13). Sans PEDT, aucune dérogation ne sera possible.

Il faudra également voir s'il sera possible de mutualiser les ressources, les intervenants sur le canton.

M. Mathy fait remarquer que la réforme des rythmes n'était pas la priorité pour refonder l'école et permettre la réussite scolaire de tous les enfants. Il faut se remémorer la diminution du nombre de Rased (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) qui a largement pénalisé les écoles.

Les parents d'élèves redisent à nouveau leur désir d'organiser un comité de pilotage et de faire passer un questionnaire auprès des familles.

- Transports scolaires (places dans le car).

Les ATSEM ont fait remarquer qu'il manque parfois de places dans le bus et qu'il faudrait le signaler aux transporteurs.

- Accueil des PS l'après-midi.

Certains parents de PS ont l'impression que la scolarisation des petits n'est pas une priorité l'après-midi. Les enseignantes rappellent qu'il est parfois difficile pour les PS de rester une journée entière dans des classes chargées en début d'année.

Ainsi, pour que leur entrée à l'école se fasse dans de bonnes conditions, les enseignantes conseillent aux familles qui le peuvent une scolarisation en douceur.

Ce point est abordé lors des réunions de rentrée et les enseignantes restent disponibles pour toutes questions à ce sujet.

- Questions diverses.

Un contrat « CUI » (emplois aidés) a été attribué pour le RPI.

Cette personne aiderait les classes et les directeurs dans leur travail administratif.

Un appel à candidature est lancé.

Cette année, tous les élèves de cycle 2 n'iront pas à la piscine.

Les effectifs importants des classes ont entraîné un dépassement du quota de 54 élèves pour un créneau piscine. Les autres créneaux piscine étant complets, la priorité a été accordée pour les CE1 (classe d'Alexandra Grossiord) pour le savoir nager.

Certains parents ont été étonnés de l'emploi de sifflets à la cantine de Boz.

Les cantinières ont recours à ce procédé pour rappeler les enfants à l'ordre.

Peut-être faudra-t-il trouver une solution alternative.

M MATHY propose que le temps de cantine soit étudié dans la réflexion autour des rythmes. L'organisation de 2 services permettrait de réduire le nombre d'enfants (45 à Boz – 60 à Ozan) et donc du bruit.

Prochains conseils :

Mardi 25 Mars 18 h 30 à Ozan - Mardi 10 juin 18 h 30 à Reyssouze

Secrétaires de séance :

Mme Bucillat, parent d'élève

Mme Mathy, enseignante à l'école de Boz.